

**CONSEIL D'ORIENTATION ET 12^{ÈME} ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE / ORIENTUNGSRAT UND 12.
VOLLVERSAMMLUNG DES / DU SPPPI
STRASBOURG-KEHL,**

Schiltigheim, Espace Européen de l'Entreprise, le 15 octobre 2015



Ouverture : M. Christian RIGUET,
S.G. de la Préfecture du Bas-Rhin



L'assemblée en séance
(Salle de la Maison de l'Entreprise)



CT «Air et Bruit»,
Mme Raphaële DEPROST (ASPA),
M. Jean-Luc DEJEANT (ADIQ)
et la Pdtte Mme Andrée BUCHMANN



CT «Eau, Sols et Déchets»,
Pdtte Mme Béatrice BULOUE



CT «Actions transrégionales»,
Mme Ann-Margret AMUI-VEDEL
et le Pdt Dr. Claus-Dieter SEUFERT



CT «Info-Com»,
Pdtte Mme Françoise TONDRE



Intervenants invités : Chercheurs-Sociologues
à l'Université de Strasbourg : Mmes Yeny
SERRANO et Anne MASSERAN,
M. Philippe CHAVOT



Intervenante invitée, SG de l'Eurodistrict
«Strasbourg-Ortenau» : Mme Anika KLAFFKE



Clôture de la séance :
Le président du SPPPI et
Mme Laurence Morival, APIAS-SPPPI.



Annonces

- > Le 23.11.2015 : Conférence événement sur la Qualité de l'air aux Docks - La Cité de la Mode et du Design, à Paris. ; Edition 2015 des «Respirations» : Métropoles du monde : la course à l'air pur ?
- > Le 24.11.2015 : Réunion du Conseil Départemental de Sécurité Civile (CDSC).
- > Le 03.12.2015 : Lancement de l'Observatoire de l'EAU en Alsace par l'APRONA (14h30, Maison de la Région).
- > Le 30.11.2015 : COP21 / CMP11 - Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris (du 30 novembre au 11 décembre 2015).

Agenda

Le 19.11.2015 (Report du 23.06.15) : Réunion de la Commission «Air, Bruit, Santé-Environnement» du SPPPI / Situation de l'UIOM exploitée par la Sté SENERVAL à Strasbourg Eurométropole.

Documentation

Les "publications" du SPPPI (Lettres d'information, Comptes-rendus, Diaporamas, Guides & Plaquettes, etc...) sont consultables sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI.
(*"LINK" ZUR S3PI-DOKUMENTATION)

Contacts

Secrétariat
LAURENCE MORIVAL
DREAL ALSACE

NOUVELLE ADRESSE POSTALE :
14, RUE DU BATAILLON DE MARCHÉ N° 24
BP 81005F - 67070 STRASBOURG CEDEX
(ANCT. 2, ROUTE D' OBERHAUSBERGEN)

TÉL. : 00 33 (0) 3 88 13 06 07
FAX. 00 33 (0) 3 88 13 05 60
E.MAIL : laurence.morival@developpement-durable.gouv.fr

Kontaktperson Kehl
Dr. ANN-MARGRET
AMUI-VEDEL
Stadtverwaltung, Bereich Umwelt,
Herderstraße 3 (Rathaus II)
D - 77694 Kehl
Tel: 0049 (0) 7851 88-1195
Fax: 0049 (0) 7851 88-1022
E-mail : a.amui-vedel@stadt-kehl.de

Création : Toyojo

Partenaires financeurs



Le SPPPI

UNE PORTE D'ENTRÉE À LA CONCERTATION PERMANENTE

Die S3PI - Einrichtung strebt nach innovativer Gesprächsführung

La Lettre d'Information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles - Novembre 2015 N°42

Réuni le 15 octobre 2015 avec la **12^{ème} Assemblée plénière**, le Conseil d'orientation du SPPPI de Strasbourg-Kehl a pu arrêter les objectifs de la structure lors de la même séance au cours de laquelle l'assemblée valida le bilan d'activité 2013-2015 et les propositions d'action des Commissions thématiques du SPPPI pour les 18 mois à venir.

A l'expérience des années écoulées depuis la première «Plénière» présidée par le Pr. Daniel Bernard en 1993, la réalisation du programme du SPPPI sur la période de fin 2015 à début 2017 repose sur l'implication de son équipe d'animation et sur l'engagement durable de ses membres, tous volontaires-bénévoles à l'exception de Mme Laurence Morival, l'unique salariée engagée par l'APIAS «Association-support du SPPPI». Assistante de direction, Mme Morival est mise à disposition du Secrétariat Permanent, structure de concertation au service de la prévention des pollutions et risques, pour assurer son fonctionnement et la réalisation de ses missions.

Actifs permanents et/ou partenaires temporaires, ils sont tous invités à se mobiliser en «**relais du SPPPI**» vers l'extérieur de la structure.

Si ce rôle de «personne-relais» était assuré par une majorité de représentants des divers collèges du SPPPI, auprès des riverains de sites d'exploitations industriels ou agricoles, alors les recommandations pour une «culture du risque» seraient mieux comprises, acceptées et mises en pratique par les populations concernées.

Remarque : A propos de l'accès aux informations relatives aux forages géothermiques et à leurs risques potentiels, j'ai relevé en séance de l'Assemblée du 15 octobre dernier cette remarque formulée par un représentant d'association : «le SPPPI – et ses activités – ne sont guère connus des populations concernées». Cette affirmation d'un participant, membre du SPPPI, serait-elle révélatrice d'un refus personnel d'agir ostensiblement en «**relais du SPPPI**» ? Je ne voudrais jamais qu'il puisse en être ainsi !

Aux yeux de nombreux témoins, la «méthode SPPPI» a prouvé qu'elle pouvait être efficace, notamment pour désamorcer une situation de crise, réduire des nuisances, améliorer la prévention des risques et pollutions en initiant des études tel le projet INTERREG-Rhin supérieur «Atmo-IDEE», voire en apportant des connaissances nouvelles en matière de développement durable (Invitation de conférenciers scientifiques et techniques).

Le nombre de structures du «type SPPPI», réunissant simultanément en un même lieu autant de compétences techniques, scientifiques, socio-économiques, citoyennes et humaines, pratiquant la concertation ouverte en matière d'environnement et d'aménagement du territoire, reste - à ma connaissance - extrêmement réduit dans nos sociétés industrialisées. (En France, les 15 SPPPI mis en place sur des «territoires» de fortes activités industrielles, sont répartis dans une dizaine de régions).

Si la mise en oeuvre de la «**Concertation pluri-acteurs et transdisciplinaire**» exige des efforts, de la conviction et de la ténacité, elle aboutit le plus souvent - et c'est l'objectif - à la construction de liens de coopération et de confiance avec l'ensemble des parties prenantes, dans un climat de reconnaissance réciproque de toutes les compétences.

Lothaire Zilliox



DAS S3PI, GILT ALS EINE EINRICHTUNG «DER GEMEINSAMEN ABSTIMMUNG» MITTELS DAUERHAFTEM MEINUNGSAUSTAUSCH. DIE S3PI-EINRICHTUNG BRINGT DIE AKTEURE AN EINEN TISCH UND LÄSST SIE DIE BESTE MÖGLICHKEIT UND DEN BESTEN ALLER GESICHTSPUNKTE FINDEN, UM EINE, VON ALLEN ANGENOMMENE, ENTSCHEIDUNGSHILFE ZU LIEFERN, IM HINBLICK AUF NACHHALTIGE ENTWICKLUNG. IN DIESEM ZUSAMMENHANG, SOLLTE JEDES MITGLIED DER S3PI-EINRICHTUNG «VON INNEN NACH AUSSEN» DIE ROLLE EINER INFORMATIONQUELLE FÜR ALLE INTERESSIERTEN BÜRGER SPIELEN.
DER VORSITZENDE DES S3PI



SPÉCIAL "10 ANS DE PLÉNIÈRES"

(DE LA 8^{ÈME} À LA 12^{ÈME} ASSEMBLÉE DU SPPPI).

SPEZIALBEITRAG «10 Jahre S3PI-Vollversammlungen»

LE 2 JUIN 2005

La 8^{ème} Assemblée a été ouverte par M. André Lobstein, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) et M. le Préfet Thénault qui m'avait nommé en 2003 à la présidence du SPPPI sur proposition du Pr. Daniel Bernard, président-fondateur (1992-2002). Dans son allocution, M. Michel Thénault, Préfet de Région et du Bas-Rhin, releva l'importance du travail accompli par les commissions du SPPPI. Il insista sur les perspectives d'avenir qu'il attendait de cette structure originale.

L'invité du SPPPI était le Prof. Dominique Bourg, membre de la commission chargée de l'élaboration de la Charte de l'environnement, entrée dans la Constitution au Congrès de Versailles du 28 février 2005. Le «**Principe de Précaution** : Compréhension, engagements et portée» fut le sujet de sa conférence. Par un choix judicieux d'exemples il a mis les multiples facettes du principe de précaution (Énoncé à l'article 5 de la Charte de l'environnement) à la portée de tous.

Les nombreuses situations faisant référence à l'application du «Principe» au lieu de proposer simplement des «mesures» de précaution montrent qu'après dix années ce «principe d'encadrement du progrès» tel qu'inscrit dans la Constitution, reste toujours mal compris, notamment de ceux qui y voient - à tort - un principe conduisant à l'inaction !

LE 18 OCTOBRE 2007

La 9^{ème} Assemblée fut l'occasion de rappeler, en présence de MM. Alain Liger, Directeur de la DRIRE Alsace et Pierre Bois, Chef du service régional de l'environnement industriel, les raisons de la création du SPPPI après ses 15 années d'existence.

Le choix de la façade rhénane, territoire du SPPPI de Strasbourg-Kehl, pour tenir un nouveau «**forum Inter-SPPPI**» en mai 2008, fut confirmé par la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère en charge de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT).

Après ceux du Nord-Pas de Calais, de PACA-Étang de Berre, du couloir rhodano-alpin, le forum de Strasbourg-Kehl fut le premier de l'après-Grenelle de l'Environnement. Il avait pour objectif d'intensifier la pratique du dialogue permanent entre la multitude d'acteurs dont l'après-AZF révéla le caractère indispensable.

Les invitées du SPPPI étaient Mmes Fabienne Keller, Maire de Strasbourg, qui fit une intervention remarquée devant l'assemblée et Astrid Gross-Königs, adjointe au Maire de Kehl, ayant accepté la présidence de la Commission « actions transrhénanes », nouvellement mise en place au SPPPI après l'accord de son Conseil d'Orientation réuni le 24 octobre 2006.

LE 7 OCTOBRE 2010

La 10^{ème} Assemblée marqua les «18 ans, âge de la majorité» du SPPPI, en présence de M. François Rousseau, Chef du service «Risques Technologiques» de la **nouvelle DREAL Alsace**, intégrant l'environnement industriel de l'ex-DRIRE.

La discussion générale faisant suite aux présentations des activités de chacune des commissions thématiques, a mis en relief les capacités de concertation et d'expertise collégiale d'une assemblée qui a su s'approprier «l'organe SPPPI» pour valoriser sa méthode et ses démarches.

Les invités du SPPPI étaient MM. Philippe Perrin, Président du pôle de compétitivité HYDREOS, et Jean-Christophe Lépine, Président de la société INNOVEOX. Leurs présentations furent appréciées de l'assistance.

Sans la présence des partenaires industriels au SPPPI (Exploitants, Unions industrielles, Chambres consulaires, Syndicats de salariés) la structure de concertation serait vide de sa substance d'outil utile au développement d'une Société de progrès.

Si la prévention est au cœur des missions du SPPPI, il faut encore y faire émerger le constat que des risques et pollutions, non identifiés et/ou non maîtrisés, détruisent la matière première indispensable à toute entreprise humaine : **La confiance.**

LE 6 JUIN 2013

La 11^{ème} Assemblée bénéficiait de la participation de M. Marc Hoeltzel, Directeur de la DREAL Alsace et de Mme Catherine Trautmann, ancienne Ministre, Député européenne et Vice Présidente de la CUS.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Trautmann rappela qu'aujourd'hui la **confrontation entre industrie et citoyens** pose problème dans une région souhaitant demeurer industrielle.

En réunissant différents partenaires (Etat, collectivités locales, associations, industriels et scientifiques), le SPPPI a pour vocation de renforcer la responsabilité publique individuelle de tous les intervenants (chefs d'entreprise, citoyens...) et à développer la responsabilité collective (éducation, compréhension des enjeux...). Le SPPPI fait désormais face à des défis nouveaux, notamment des difficultés croissantes d'acceptation des citoyens vis-à-vis d'activités industrielles à risques, comme le démontrent les débats relatifs au PPRT du Port aux Pétroles.

Dans ce contexte, indiqua-t-elle, le SPPPI de Strasbourg-Kehl est une instance précieuse de concertation, de travail, d'explication, d'information réciproque et de recommandation.

Trois invités sont intervenus sur des sujets en relation directe avec les missions du SPPPI, à savoir :

- les objectifs et activités de coopération citoyenne transrhénane, présentés par la Secrétaire Générale de l'Eurodistrict «Strasbourg-Ortenau», Mme Cordula Riedel;
- l'aide pédagogique à la prévention des risques, détaillée par la Déléguée régionale de l'Institut des Formateurs, Mme Fabienne Frambourg;
- l'organisation de la sécurité en Entreprise, expliquée par le Responsable HSEQ de LANXESS Emulsion Rubber, M. David Schlienger.

Clôturant la séance, M. Hoeltzel indiqua que le SPPPI sont des entités modèles en matière de transparence et la concertation qui s'y pratique conduit souvent à une meilleure perception du risque par les citoyens, compte tenu de la **complexité des enjeux**. D'une manière générale, le dialogue ouvert avec les riverains d'un site industriel



permet d'entendre des messages utiles aux élus, aux administrations et aux industriels pour progresser dans leurs démarches.

LE 15 OCTOBRE 2015

La 12^{ème} Assemblée a été réunie - pour la première fois - avec le Conseil d'Orientation du SPPPI (Voir l'EDITO de ce N°42). Les Conseillers sont tous membres du SPPPI et, de ce fait, invités à l'Assemblée Plénière.

Pour cette 12^{ème} Plénière, le SPPPI a enregistré un nombre record de réponses à l'invitation de ses membres et partenaires, soit 157 au total.

Avec 84 «absents-excuses», l'assistance comptait 73 participants en séance (Cf. Photo)

Ce «différentiel» entre 54% d'excusés et 46% de présents pourrait trouver une explication (en partie) dans la **mouvance actuelle** suscitée par la Réforme territoriale française, à la fois au niveau politique (Des élus préparent la campagne des régionales) et à l'échelle administrative (Les agents de l'État subissent le transfert du siège de la DREAL à Metz).

NB : Les informations concernant le déroulement de cette Plénière du 15/10/2015 se trouvent dans le Compte Rendu de séance préparé pour accompagner cette LETTRE N°42 du SPPPI.

Le lecteur pourra également se reporter au Dossier de séance (Le rapport de synthèse qu'il contient est téléchargeable sur le site de la DREAL Alsace).



• **Les 02 et 04.06.2015** : «Conférence» des Présidents de commissions thématiques avec des représentants du Service «Risques Technologiques» de la DREAL Alsace.

• **Le 12.06.2015** : Le président du SPPPI assiste à l'Assemblée Générale du SAMU de l'environnement.

• **Le 16.06.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Commission de suivi de site) du Port aux Pétroles de Strasbourg, à la Préfecture.

• **Le 23.06.2015** : Participation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASPA-Atmo Alsace.

• **Le 30.06.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Commission de suivi de site) «WT, Butagaz, Lanxess» de l'Eurométropole-Nord (Reichstett-La Wantzenau), à la Préfecture.

• **Le 16.07.2015** : Rencontre au SPPPI avec Mme Masseran et M. Chavot (Maîtres de conférence en SHS à l'Université de Strasbourg) - Interview dans le cadre d'un projet de recherche sur le thème des enquêtes publiques (Cas des projets de géothermie profonde).

• **Le 17.09.2015** : Réunion de la Commission «Prévention des risques», avec la présentation par M. Sébastien Golfier (SRT-DREAL Alsace) de la mise en œuvre des prescriptions des PPRT «Lanxess» et «Port aux pétroles».

• **Le 01.10.2015** : 1.- Participation à la Conférence «L'Eurométropole de Strasbourg et les défis de la qualité de l'air» à la veille de la COP 21 (9h, Auditorium de l'ENA) ;

2.- Réunion de la Commission «Eau, sols et déchets», avec la présentation par Mme Régine Aloird du projet de stationnement temporaire de wagons GPL sur le site de WAGRAM Terminal à Reichstett. (16h, Cité Administrative Gaujot).

• **Le 05.10.2015** : Participation à la Conférence Régionale de l'Energie et de l'Atmosphère (CREA) d'Alsace à la Maison de la Région. Présentation de l'état d'avancement des divers axes du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

• **Le 15.10.2015** : Réunion du Conseil d'Orientation et 12^{ème} Assemblée Plénière du SPPPI à la Maison de l'Entreprise, «Espace Européen de l'Entreprise», Schiltigheim (Bas-Rhin).

• **Le 04.11.2015** : Participation au Bureau et au Conseil d'Administration de l'APRONA.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

• **Le 12.11.2015** : Participation à la réunion de la CSS (Installation de la Commission de suivi de site, ex-CLIS) de l'UIOM - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg, située au Rohrschollen - exploitée par la Sté SENERVAL.

NOMINATION !

Le SPPPI adresse ses cordiales félicitations à M. Marc HOELTZEL, Ingénieur Général des ponts, des eaux & forêts, pour sa nomination - à compter du 1^{er} novembre 2015 - au poste de **Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.**

Sous l'autorité de M. Marc HOELTZEL, la direction de la DREAL Alsace et ses Services ont apporté durablement leur assistance technique au SPPPI. Nous leur exprimons collectivement nos vifs remerciements.

Au Conseil d'Orientation du SPPPI siègent à la fois les Directeurs de la DREAL et de l'Agence de l'Eau : Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir à de prochaines rencontres de notre SPPPI transrhénane, en la personne de M. Marc HOELTZEL, à la fois «l'ancien» DREAL Alsace et «le nouveau» D.G. de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

(Une chance dans l'actuel contexte de la Réforme territoriale !)



M. HOELTZEL, clôturant la Plénière 2013 du SPPPI